



14 décembre 2020

(20-8962)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ITALIE: CADRE JURIDIQUE RELATIF À L'INTERDICTION DU MARKETING INSIDIEUX
(DISCIPLINA DEL DIVIETO DI PUBBLICIZZAZIONE PARASSITARIA) -
DÉCRET-LOI N° 16 DU 11 MARS 2020 CONVERTI
EN LOI N° 31 DU 8 MAI 2020

Membre présentant la notification	ITALIE
--	--------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	CADRE JURIDIQUE RELATIF À L'INTERDICTION DU MARKETING INSIDIEUX (DISCIPLINA DEL DIVIETO DI PUBBLICIZZAZIONE PARASSITARIA) - Décret-loi n° 16 du 11 mars 2020 - Converti en loi n° 31 du 8 mai 2020
Objet	Marques; renseignements non divulgués
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/ITA/20_7593_00_x.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié Le marketing insidieux et la publicité mensongère sont interdits lors d'événements sportifs ou de foires commerciales de portée nationale ou internationale s'ils ne sont pas autorisés par les organismes organisateurs et lorsqu'ils visent à obtenir un avantage économique ou compétitif.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Italien
Entrée en vigueur	14 mars 2020
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	9 décembre 2020
Autres renseignements	<p>https://uibm.mise.gov.it/attachments/article/2036358/Decreto%2011%20MARZO%202020%20n.16.pdf (Voir les articles 10 à 14 aux pages 7 et 8, chapitre III DISCIPLINA DEL DIVIETO DI PUBBLICIZZAZIONE PARASSITARIA)</p> <p>La législation générale de l'Italie sur la PI est disponible à l'adresse suivante: https://uibm.mise.gov.it/index.php/it/normativa-pi</p>
Organisme ou autorité responsable	<p><i>Ministry of Economic Development</i> (Ministère du développement économique) <i>Directorate General for the Protection of Industrial Property- Italian Patent and Trademark Office (UIBM)</i> (Direction générale de la protection de la propriété industrielle – Office italien des marques et des brevets (UIBM))</p> <p>Tél.: 0039 06 47055678 Courier électronique: simona.marzetti@mise.gov.it</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.